La maladie de Lyme est présente partout en Montérégie

Direction de santé publique de la Montérégie

En Montérégie, près de 135 personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2022. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Les tiques transmettent d'autres maladies graves, tel que l'anaplasmose. Cette maladie qui n'était présente qu'aux États-Unis, commence à être rapportée en Montérégie. Les changements climatiques ont un rôle à jouer dans l'augmentation des infections transmises par les tiques. En effet, les étés plus chauds et plus longs, des hivers moins froids peuvent favoriser l'activité des tiques sur une plus longue période. Les citoyens doivent donc être vigilants d'avril à novembre, même si le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de mai et septembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants pratiquant des activités extérieures dans ou à proximité de ces milieux risquent davantage d'être piqués par une tique. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protègeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- ➔ Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- ➔ Prendre une douche dès le retour à la maison;
- ➔ Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la tique est retirée en moins de 24 heures;
- ➔ Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un pharmacien ou d'un médecin pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait indiqué pour prévenir la maladie;
- ➔ Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- ➔ Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedeLymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2023

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
Québec